

**PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE
RPI LABASTIDE-CLERMONT/LAUTIGNAC
Vendredi 9 novembre 2018 à 18h00**

Ordre du jour :

- 1) modalités et plan de travail des différents conseils d'école
- 2) présentation de l'équipe pédagogique, point effectifs
- 3) modalités d'inscriptions à l'école et à l'ALAE
- 4) élections des représentants des parents
- 5) règlement intérieur du RPI, de la cantine, permis « vivre et apprendre », horaires de notre école
- 6) bilans financiers et subvention
- 7) hygiène et sécurité
- 8) les projets pédagogiques, les APC, les stages de réussite
- 9) Organisation de la cantine et de l'ALAE
- 10) suivi des demandes

Présents: Mr Pascal, Mme Hilgenberg, Mme Ciarapica, Mr Delhiat, Mr Continente, Mr Audry, Mr Bareille, Mme Brocal, Mr Nizier, Mr Renaud, Mme Van der Wall, Mme Van Deutekom, Mme Marquet, Mr Dris

Excusés :Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale, Mrs les Maires de Labastide-Clermont et Lautignac et Mme Bertrand (psychologue scolaire)

1) modalités et plan de travail des différents conseils d'école

Vote conseil d'école en RPI, Vote à main levée

Labastide : 7 pour 0 contre 0 abstention décision : oui

Lautignac : 3 pour 0 contre 0 abstention décision : oui

Fusion des conseils d'école en un seul conseil commun adoptée.

Présidente: Agnès Ciarapica

Secrétaires de séance :

pour les parents d'élèves : Mr Bareille

pour l'équipe enseignante : Mr Audry

Prochains conseils d'école :

1er février à Labastide Clermont de 18h à 20h

7 juin à Lautignac de 18h à 20h.

2) présentation de l'équipe pédagogique, point effectifs

Labastide-Clermont :

*Monsieur Audry, enseignant TPS/PS/MS et Madame De Castro Agent polyvalent maternelle
Monsieur Continente enseignant GS/CP et Madame Leschiutta, Agent polyvalent maternelle
Madame Ciarapica enseignante CE1/CE2 et direction, Mme Gibert, Auxiliaire de Vie Scolaire,
Madame Barayre enseignante CE1/CE2 un mercredi sur deux.*

RASED : intervention de la maîtresse G pour les maternelles et de la psychologue scolaire.

Pas de médecin scolaire. L'infirmier du secteur verra tous les élèves de GS. Il fera le lien avec les

enseignants et assurera un suivi de tous les élèves de l'école.

ALAE : Mme Marquet (directrice), Mme Baldi, Mme Lamauve ainsi que Madame Leschiutta et Madame De Castro à la cantine

Lautignac

Monsieur Delhiat enseignant et directeur
 Mme Verrecchia Brigitte accompagnatrice bus et surveillance de la cantine
 Madame Abadie, cantinière

Effectifs 2018/2019

Labastide: 61 élèves (63 en janvier avec les derniers TPS)

Lautignac :14 élèves

RPI :75 élèves (77 avec TPS futurs)

10 CM2 partiront à la fin de l'année

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
M Audry	2	9	13							22 (24)
Mr Continente				9	7					16
Mme Ciarapica						11	12			23
Mr Delhiat								4	10	14
Total RPI										75 (77)
Mr Delhiat								13	4	17
Total RPI										76

M. Bareille demande si les effectifs qui sont remontés lors de ce conseil ont une incidence sur les instances CTSD/CDEN qui se tiennent pour définir les fermetures de classe car une famille avec trois enfants scolarisables prochainement, vient d'aménager sur la commune et ne sont pas encore inscrits auprès de la mairie.

Mme Ciarapica confirme que ces enfants ne sont pas inscrits à l'école également et ne sont pas comptabilisés dans les effectifs ci-dessus. Les dates des conseils d'école n'ont pas d'incidence sur ces instances. Les remontées des effectifs se font par base élèves sur demande de l'Inspection Académique en concertation avec les mairies.

3) modalités d'inscriptions école ALAE

A la demande de Mme Brocal, il est rappelé les modalités d'inscription.

Il faut se rendre dans les mairies qui inscrivent les enfants et ensuite dans les écoles qui finalisent les inscriptions. Pour une première inscription, il faut apporter le carnet de santé, le livret de famille et le certificat de radiation (en cas de changement d'école) ainsi que la préinscription de la mairie. Il convient de prendre contact et rendez-vous avec l'équipe enseignante.

Les TPS peuvent être accueillis (sous condition de propreté) dès septembre.

Lorsque nous avons 2 classes de maternelle, nous pouvions accueillir des TPS quand ils étaient prêts, sans perturber le travail de la classe des TPS/PS/MS. Maintenant cet accueil s'avère plus délicat. Cela dépendra des effectifs, du fonctionnement de la classe et du nombre de demandes.

Pour cette année, étant donné les effectifs, le bon fonctionnement et les deux demandes en cours, nous envisageons d'accueillir ces deux enfants en janvier. Cela dépend aussi de la bonne coordination enseignant/ATSEM. Actuellement le binôme fonctionne très bien. Serait-il possible de titulariser l'ATSEM de cette classe ?

M. Bareille, après avoir fait lecture de textes (article D113-1 du code de l'éducation et circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012) qui encadrent l'accueil et le décompte des TPS, félicite les enseignants et le personnel du périscolaire, pour l'accueil de ces jeunes enfants et leur implication.

Pour l'ALAE, il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile, le carnet de santé, l'attestation d'assurance, la fiche d'imposition, le quotient familial.

Attention l'ALAE accueille désormais les enfants à partir de 3 ans depuis le transfert de compétence à l'intercommunalité. Une demande auprès de Mr Dris (son représentant) a été formulée par M. Bareille afin de savoir si des dérogations sont possibles. Ce point sera remontée à l'intercommunalité par son intermédiaire.

4) élections des représentants des parents du RPI

Labastide Clermont : Bonne participation 61,82 %, 2 sièges pour la liste de parents non constitués en association : Mr Bareille, Mme Brocal et 1 siège pour l'APELL : Mr Nizier

Lautignac : Excellente participation 77,78 %, 1 siège pour l'APELL : Mr Renaud

5) règlement intérieur du RPI, de la cantine, permis « vivre et apprendre »

- pas de changement pour le règlement intérieur, attention au respect des horaires
- continuité du permis « vivre et apprendre » sur le RPI en lien avec bus et cantine

6) bilans financiers des coopératives et subventions

Labastide Clermont : démarrage de l'année avec un budget de 1 200 € + 732 € des parents + 225 € APELL

Subvention projet d'école 1200 € attendue en février 2019. Budget inchangé.

Lautignac : démarrage de l'année avec un budget de 921 € + 260 € parents + 75€ APELL

7) hygiène et sécurité,

Labastide Clermont :

- 1^{er} exercice Alerte incendie fait le 6/09/18: l'alarme n'a pas fonctionné donc 2^{ème} exercice post intervention le 3/10/18 où tout a bien fonctionné.
- Pour PPMS, exercice intrusion 19 octobre s'est bien déroulé sauf pour la classe des CE1-CE2 qui ont été bruyants et mal placés. Un volet est resté bloqué. Nous avons perdu deux clefs, il est donc prévu de mettre des verrous aux 5 portes des classes. La demande du film opaque sur la porte d'entrée du sas est renouvelée.

Lautignac

- Exercice Alerte incendie 11 octobre RAS
- PPMS, entraînement le 18 octobre. Autre exercice prévu en décembre, il y aurait besoin de parents pour le valider. Pour la fermeture des portes du haut un verrou intérieur est envisagé.

8) les projets pédagogiques, les APC et les stages de réussite

Les évaluations nationales CP et CE1 ont eu lieu au mois de septembre. Les résultats ont été donnés aux familles individuellement. Une dernière évaluation des CP est prévue sur la période février/mars. Le retour aux familles sera identique.

Présentation du nouveau projet d'école (il sera en ligne sur le site). Il est validé à l'unanimité.

Projets communs :

- Les GS/ CP/CE1 / CE2 suivront la programmation d' « **Ecole et cinéma** », les maternelles celle d'Ecole au cinéma »
- 3 **Rencontres sportives** intergénérationnelles du RPI avec goûter (course relais-expression corporelle- jeux de balles)
- Projet **lecture** « Les Incorruptibles » de la maternelle au CE2
- Projet d'exposition dans l'école de Labastide Clermont : art en boîte "sur le thème de **Picasso**" suivi d'une visite aux Abattoirs (partenariat avec un artiste envisagé). Nous aurons l'expo du 3 avril au 19 mai 2018
- **Marché de Noël** : il est reporté au samedi 15 décembre, organisé par les enseignants avec l'aide des parents élus et de tous les parents volontaires

- **Spectacle de fin d'année** le 28/06 à 18h, suivi d'une **auberge espagnole**
- Le site **internet** de l'école

TPS/PS/MS : le jardin partagé, la forêt, l'arboretum de Cardheillac

GS/CP : la forêt

CE1/CE2 : correspondance avec école Daste (Empalot), la forêt

CM1/CM2 : sortie en forêt, réalisation de scénario mis en images et monté en film
2 concerts à la Halle aux grains en covoiturage les dimanche 20 janvier et 24 mars
voyage à Paris du 11 au 15 juin 2019

Mme Brocal et M. Bareille demandent des précisions sur les dispositifs d'accompagnement des enfants existants et mis en place par l'école.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont proposées les mardis et jeudis de 15h45 à 16h30 à Labastide Clermont et les jeudis de 16h à 17h à Lautignac. Les enseignants proposent à des petites groupes d'élèves de travailler autour du français, des mathématiques ou d'autres projets de classe.

Les stages de réussite peuvent être proposés à certains élèves de CM1/CM2 lors des vacances de printemps et d'été. Ils peuvent aussi avoir lieu dans d'autres écoles et avec des enseignants différents.

M. Bareille demande des précisions sur les modalités d'apprentissage de l'éducation à la sexualité comme le prévoit la circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018.
Pour l'éducation à la sexualité, nous respectons les recommandations ministérielles.

9) organisation cantine/ALAE

Cantine : A Labastide-clermont, mise en place d'un double service pour réduire le bruit et améliorer la qualité de ce moment . Le repas des maternelles sera servi de 12h00 à 12h45 par 2 animatrices et celui des élémentaires de 12h30 à 13h15. De nouvelles responsabilités seront mises en place progressivement pour développer leur autonomie et leur savoir être. De 12h00 à 12h30, les élémentaires seront dans la cour, en classe ou à l'ALAE avec 2 animatrices. Les maternelles partiront à la sieste à partir de 12h45.

Un bilan sera fait suite à la mise en place

Le délai, pour annuler ou réserver un repas, est de 48h à l'avance. La mise en place de réservation informatique est en cours.

A Lautignac les enfants seront accueillis dans la petite salle des fêtes avec des repas portés jusqu'à fin décembre. La réintégration dans la grande salle sera effective à la rentrée prochaine avec le retour des plats cuisinés et appréciés d'Isabelle.

ALAE : remise en place des TAP avec des intervenants en sport, en peinture, avec de l'argile, des pratiques sportives pour les maternelles et des réalisations pour le marché de Noël.

Mme Brocal et M. Bareille demandent si les enfants peuvent se faire aider durant l'Alae.

Les enfants peuvent faire leurs devoirs en autonomie à partir de 17h30.

Les facturations sont en cours de régularisation.

Des ateliers de cinéma et des projections de films seront proposés les mercredis.

10) suivi des demandes

Lautignac :

Verrous pour les portes du premier étage
cloche pour le portail

Labastide-Clermont :

Demandes en cours

- Protection des descentes dans la cour
- installation d'un film opaque à l'entrée pour ne pas être vus de l'extérieur : en cours.
- cimaises dans tous les couloirs en cours
- déplacer distributeur de savon des cycles 2.
- demande d'un panneau pour commencer « interdiction de pénétrer sans autorisation »

Nouvelles demandes

- verrous dans les classes
- volet couloir maternelle
- réparation des poignées cassées
- modification du circuit de la cour

M. Renaud prend la parole et rappelle que les parents élus sont là pour que les gens s'écoutent et que la résolution des problèmes se fasse dans le dialogue. Ils sont pour apporter un soutien aux enseignants et au personnel du périscolaire pour le bonheur des enfants et le bon fonctionnement de l'école.

Conseil d'école clos à 20h05.

Secrétaires

Présidente du conseil d'école



A. Barceuil

